

LA JUSTICE EXPÉDITIVE DES BANQUES ET DES GRANDS MAGASINS

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

VENDREDI 22 AVRIL 1977
 N° 432 1,50 F

Belgique 15 FB
 Commission Paritaire 56 942

PROGRAMME COMMUN

LE PCF PRÉCISE SES EXIGENCES

Au cours d'une conférence de presse, le PCF a fait connaître sa réponse à la lettre dans laquelle Mitterrand faisait ses propositions pour la mise à jour du Programme Commun. L'essentiel, dans le texte de onze pages présenté par Fiterman, c'est l'extension des nationalisations contenues dans le programme de 72, à laquelle le parti socialiste s'est déjà proclamé opposé. La dernière phase de la négociation n'aura probablement pas lieu avant le mois de juillet : d'ici là, le parti socialiste aura tenu son congrès.

(LIRE NOTRE ARTICLE P.3)

● Alstom St Ouen Les contradictions du P.C.F.

*Interview d'un militant
ouvrier*

(VOIR PAGE 5)

● Sécurité Sociale : une journée d'action parmi tant d'autres

(VOIR PAGE 4)

LE SOMMET FRANCO-AFRICAIN DE DAKAR

«Aide» économique, accords militaires.

GISCARD «PROTECTEUR» NEO- COLONIALISTE



Giscard et Senghor : même le chef d'Etat sénégalais a porté des critiques à la politique de l'impérialisme français.

Dans son discours à la conférence France africaine, qui n'a pas été marquée par l'élargissement qu'il souhaitait, Giscard s'est à nouveau posé en défenseur de l'indépendance de l'Afrique préconisant «l'indépendance aux Africains». Jouant sur la peur qu'inspire à ces gouvernements la pénétration soviétique, il a voulu faire cautionner à tous l'intervention contrôlée par l'impérialisme français. Mais pour le moment, ce projet n'a pas été repris officiellement et, sur les préoccupations essentielles mises en avant, le pillage impérialiste et le rôle de la France dans le dialogue Nord-Sud, Giscard n'a fait que répéter les promesses creuses de l'année dernière.

(LIRE NOTRE ARTICLE P.7)

SEVESO : EXTENSION DE LA ZONE INTERDITE

TOUTE UNE RÉGION EN DANGER



Des barbelés bien symboliques qui limitent la zone polluée à Séveso alors qu'on a déjà décelé de la dioxine à Milan.

(LIRE NOTRE ARTICLE P.6)

Le plan Carter sur l'énergie :
«L'équivalent moral d'une
guerre».

COMMENT LE PEUPLE AMÉRICAIN PAIE LE SAUVETAGE DE L'IMPÉRIALIS- ME US

(LIRE EN PAGE 8 ET 9)

Palestine occupée.

UNE NOUVELLE VILLE SIONISTE EN CISJORDANIE

(LIRE NOTRE ARTICLE EN P.8)

● charité



Une famille sénégalaise fait la une de «Dakar-Soir», elle accompagne en France le président sénégalais pour faire connaître au petit Français qu'elle a adopté la banlieue d'où elle l'a arraché à une misère atroce. Et tout Dakar verse une larme sur les malheurs des petits blancs, et sur la générosité du président sénégalais qui aime tant l'Europe.

Tout dans cette histoire édifiante est rigoureusement authentique, à un détail près : elle est inversée. C'est Giscard qui a emmené dans ses bagages la famille Bauduin et son enfant d'adoption sénégalais pour lui faire connaître Dakar. Seul un pays impérialiste peut étaler avec une telle indécence sa charité vis-à-vis des peuples qu'il exploite.

DOSSIER

En marge de la loi

la justice expeditive des banques et des grands magasins

Héritage napoléonien, l'appareil judiciaire est totalement inadapté à la défense des intérêts des banques de dépôt, des grands magasins, magasins à succursales multiples... qui se sont développés récemment. Pour pallier toutes ces insuffisances, l'appareil judiciaire s'est spécialisé, de nouvelles juridictions sont nées, les tribunaux de commerce ont été plus sollicités. Mais l'extension considérable de la petite délinquance sur les chèques et des vols dans les grands magasins a amené banquiers et commerçants à mettre en place des méthodes de répression et d'application de peines mieux adaptées à leurs intérêts, court-circuitant la justice correctionnelle traditionnelle insuffisamment diligente et même parfois trop scrupuleuse à leur gré.

Désormais les banquiers ont pouvoir d'apprécier si un chèque est sans provision, s'il s'agit d'un chèque de cadre au gros salaire, il sera honoré sans

problèmes même pour une somme élevée, s'il s'agit du chèque d'un chômeur, la sanction sera automatique : suppression du chéquier ou suppression du compte, et s'il le juge utile, dépôt d'une plainte. La justice est débarrassée d'une masse de petits délits qui l'encombraient et le banquier sévit au mieux de ses intérêts, tout le monde y gagne, sauf l'ouvrier interdit de compte en banque.

Dans le cas des magasins, si la méthode allemande n'a pu être utilisée en France (primes aux délateurs qui signalent les voleurs), les directeurs des grands magasins mettent sur pied une espèce de justice expeditive qui leur permet de sanctionner les vols et d'améliorer par un système d'amende leurs bénéfices.

Que ce soit dans les banques ou dans les magasins, une justice fruste mais efficace, indépendante de l'appareil judiciaire échappant aux lois s'est ainsi progressivement installée.

Milice privée, justice rudimentaire, à l'ombre de l'appareil d'Etat, Gibert et bien d'autres gros commerçants ont installé leur propre système répressif et leur justice. C'est maintenant une méthode courante dans les grands magasins, que de réclamer au voleur, en plus de la restitution de la marchandise une amende équivalente au double, au triple et parfois jusqu'à dix fois le prix de la marchandise volée. Cette justice parallèle, qui en principe est illégale puisque le droit d'infliger des sanctions n'appartient qu'à la justice officielle a reçu l'aval de cette dernière. Dans le cas de plaintes portées par des voleurs qui s'étaient fait réclamer plusieurs fois le prix de ce qu'ils avaient volé, la justice a donné raison au magasin neuf fois sur dix.

GIBERT-JEUNE ET SA POLICE PRIVÉE

Les librairies Gibert, qui avec leurs dizaines de magasins (dont 8 à Paris : sous des sociétés différentes) ont le quasi monopole du livre scolaire en France. A leur tête deux frères qui ont bâti leur fortune sur l'achat et la vente des manuels scolaires, ainsi que des livres d'occasion : achetés pour une bouchée de pain, les mêmes livres sont revendus deux à trois fois leur prix.

Bien connu pour ses amitiés royalistes, le patron de chez Gibert-Jeunes a trouvé une solution commune à ses deux soucis majeurs : le vol à l'étalage et la surveillance du personnel : une police privée, ce qui ne va pas sans bavures...

DU CHANTAGE AU TABASSAGE

Dans la plupart des surfaces, la surveillance est double : système électronique de surveillance (caméras, étiquettes magnétiques qui déclenchent une son-

nerie en cas de non passage à la caisse) et surveillants dissimulés dans le magasin. Chez Gibert, place St Michel, on préfère les solutions traditionnelles, mais non moins « efficaces » : la surveillance est confiée à quelques flics-maison payés au fixe et touchant des primes sur la marchandise récupérée (paye moyenne de 5 à 6 000 F par mois, avec les primes, alors que les vendeurs touchent à peine le SMIC).

Dans la répression du vol tous les coups sont permis. Chaque « surveillant » est équipé pour cela : matraque, gaz lacrymogène, et,

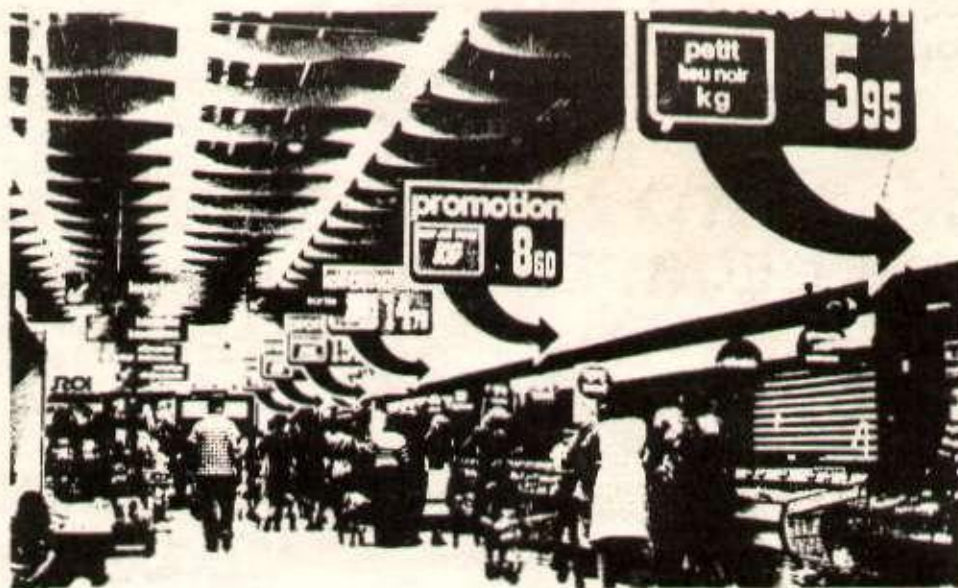
s'être vu confisquer ses papiers, de manière à mettre à jour le fichier de la maison.

Mais parfois, les choses tournent plus mal, et la moindre résistance opposée à l'arbitraire des flics-maison, peut se solder par un séjour à l'hôpital. Il arrive fréquemment de voir remonter le voleur, le visage tuméfié. Parfois la tactique consiste à précipiter la victime dans l'escalier, pour qu'elle perde l'équilibre et se blesse en tombant. Si la force physique ne suffit pas les sbires utiliseront les gaz lacrymogènes ou même la matraque pour convaincre le voleur de les suivre dans les

usines Citroën, pour y réprimer les grèves. Ce sinistre individu est armé d'un pistolet automatique.

Cette police parallèle fonctionne en parfaite collaboration avec la police nationale. Un car de police stationne pratiquement en permanence derrière le magasin de la place St Michel, il est destiné à transférer les voleurs au commissariat le plus proche.

Les nombreuses plaintes adressées au commissariat du 5^e par des victimes de Gibert n'ont jamais abouti. De même les procès contre Gibert fournissent du travail au



Caméras, glaces sans tain, faux chents mais vrais flics : une surveillance discrète mais efficace.

pour l'un d'entre eux, un véritable pistolet automatique, sans oublier l'indispensable sifflet, si utile pour appeler des collègues à la rescousse. Dans le meilleur des cas, si le voleur est supposé tel (on ne lui laisse pas le temps de préjuger de son innocence), accepte docilement de suivre son agresseur au sous-sol du magasin, il en sera quitte pour le petit chantage habituel : ou payer deux fois le prix de la marchandise dérobée, ou bien être remis aux mains de la police, non sans

sous-sols du magasins. Là, après avoir soigneusement refermé les portes blindées, on se livrera à son interrogatoire.

Mais qui sont ces hommes qui arrêtent des jeunes dont la culpabilité n'est pas établie, les frappent, les interrogent, se livrent au chantage ? L'un d'entre eux appartient à la CFT, cette activité parallèle lui fait effectuer de nombreux déplacements dans toute la France, principalement dans les

trois avocats de la maison mais n'ont jamais entraîné l'arrêt des violences dans le magasin.

Un soir, des jeunes ont voulu se venger d'un tabassage pour un vol non-commis. Aidés par les promoteurs révoltés de voir les surveillants frapper n'importe qui en toute impunité, quelques présentoirs furent renversés, la police omniprésente dans ce quartier de Paris, eut vite fait de « rétablir l'ordre » en embarquant quelques personnes.

Marc MESLAY

CHEQUES : LES BANQUIERS FONT LA LOI

Ces quinze dernières années ont vu une expansion considérable du secteur bancaire. Qui ne se souvient de ces successions de petits commerçants fermant leur boutique, ou quelques mois plus tard ouvrait une agence de banque flambant neuve. Qui ne se souvient des campagnes de publicité sans vergogne, du genre : « Votre argent m'intéresse ». Tous les arguments étaient bons, la domiciliation de son salaire sur un compte bancaire devenait quasi-obligatoire. Ainsi, une confusion sur le rôle du chèque comme moyen de paiement ou moyen de crédit était astucieusement entretenue, et le nombre des chèques dits sans provision s'accroissaient.

Depuis le 1^{er} janvier 1976, une nouvelle loi est entrée en application. Elle vise à débarrasser les tribunaux de la répression de ces infractions et fait du banquier le régulateur.

En fait, il semble qu'il n'y ait pas du tout d'appréciation objective du caractère sans provision d'un chèque ; tout dépend de l'attitude du banquier ainsi que le déclarait un directeur d'agence : « Les chèques sans provision, il faut se dire une chose, ils n'existent qu'à partir du moment où le banquier le rend sans provision. Ils viennent s'il n'y a plus de confiance entre le client et le banquier ». Et

bien sûr cette « confiance » dépendra grandement de qui est le client, de son origine sociale, de ses influences et de ses relations.

Le banquier peut honorer le chèque sans rien dire, avertir le client et lui demander de régulariser ou rejeter le chèque.

« Un débit au compte est plus facilement autorisé à une personne qui peut être ingénieur ou cadre ou responsable de quelque chose qu'il peut l'être à... un simple ouvrier », avouait même un autre chef d'agence.

A qui profite cette nouvelle loi ? Si l'on regarde les statistiques du ministère de la Justice pour 1972 : 48 % des condamnés pour chèques sans provision étaient des petits commerçants, des cadres supérieurs, des artisans, des enseignants ou des patrons contre seulement 29 % pour les ouvriers. Ce « scandale » devait cesser la justice doit condamner les ouvriers et pas les autres. La nouvelle loi s'y emploie ; elle permet aux classes dirigeantes de régler à l'amiable ses problèmes avec le banquier pendant que les ouvriers continueront d'être condamnés.

Le contrôle ne s'effectue plus dans le système judiciaire, mais par les banques et ce sont les intérêts propres de ce circuit commercial-bancaire qui guide la répression.

Thierry CHARLES

LA NOUVELLE LOI SUR LES CHEQUES CONFIE AUX BANQUIERS UN ROLE ESSENTIEL

Lorsque le solde disponible sur le compte ne permet pas de couvrir le montant d'un chèque, le banquier a deux solutions :

- Si aucun incident de paiement de chèque n'a été constaté sur le compte depuis un an, la loi offre au titulaire du compte la possibilité de recouvrer le droit d'émettre des chèques en régularisant l'incident dans un délai de 15 jours suivant l'envoi de la lettre d'injonction.

- La faculté de régularisation n'est pas ouverte soit parce qu'elle a déjà été exercée depuis moins d'un an, soit parce que le titulaire du compte est déjà sous le coup d'une précédente interdiction. Dans ce cas, l'incident est déclaré à la Banque de France dans les 4 jours et il est interdit au titulaire d'émettre des chèques pendant un an.

Le banquier est tenu de régler au bénéficiaire du chèque tout chèque d'un montant inférieur ou égal à 100 F que le compte soit approvisionné ou pas. Mais est passible d'amende « quiconque exige ou provoque pour le paiement d'une somme supérieure à 100 F la remise d'un ou plusieurs chèques d'un montant inférieur ou égal à 100 F ».

Tout banquier doit interroger la Banque de France avant de procéder à la première délivrance de formules de chèques à un nouveau titulaire de compte.

La Banque de France diffuse à tous les banquiers une fois par mois les nouvelles interdictions prononcées.

La Banque de France communique d'office chaque mois au procureur de la République les renseignements relatifs aux émissions de chèques qui lui ont été déclarées au cours du mois précédent comme constituant des infractions à une interdiction.

Tout banquier peut refuser de délivrer au titulaire d'un compte un chéquier, il peut à tout moment demander la restitution des formules antérieurement délivrées. Le titulaire doit alors faire ses dépôts et retraits au guichet.

Débat sur la sidérurgie

L'ASSEMBLEE SORT DE SA TORPEUR

Après trois semaines de ronronnement, l'Assemblée est rentrée dans les débats importants avec la discussion sur la sidérurgie. Mardi 26, Barre présente son nouveau plan d'action, et un vote aura lieu sur ce plan, à la demande du gouvernement qui entend ainsi prouver la cohésion de la majorité parlementaire. Le fonctionnement de l'Assemblée repose sur un certain nombre de principes simples : toutes les propositions de lois émanant du gouvernement doivent être discutées en priorité, et la « Conférence des Présidents », c'est-à-dire la rencontre des présidents des groupes parlementaires, détermine chaque semaine l'ordre du jour, en fonction donc des propositions gouvernementales, et des questions orales, avec ou sans débats. Des centaines de propositions de lois sont déposées à chaque session par les députés, et moins de 10 % sont en fait examinées.



L'incertitude politique qui règne aujourd'hui dans la majorité a conduit le gouvernement à pratiquer l'attentisme au cours de cette session parlementaire ; c'est ainsi que le projet de loi sur

l'élection du parlement européen au suffrage universel ne sera examiné qu'en juin, et que les premiers travaux des députés ont été consacrés à des questions « annexes », ce que les députés bourgeois appellent des questions secondaires et qui pourtant, dans bien des cas, concernent directement la vie des masses. Depuis le 6 avril, date réelle du début de la session, ont été examinés des projets sur le code minier, sur « la protection sociale des marns des territoires d'outre mer », « la lutte contre la pollution des mers par les hydrocarbures », « le régime forestier de la Réunion », « l'assemblée territoriale de la Polynésie », « le régime communal de la Nouvelle Calédonie », « le statut des préparateurs en pharmacie », la « validation

des listes de classements des étudiants en médecine », etc... On aurait tort de négliger ces points. Car enfin, des députés, dont les compétences techniques sont très souvent limitées, qui dans la plupart des cas ne connaissent pas les problèmes, sont amenés à prendre des décisions qui engagent directement les travailleurs.

Encore faut-il que l'ensemble des députés soient présents, ce qui s'est produit pour la première fois lors du débat sur la sidérurgie. Enfin, pour être complet sur ce tableau de la vie parlementaire depuis trois semaines, ajoutons qu'aucune des lois discutées n'a encore été votée, puisqu'il faut établir un système de navettes, long et compliqué, entre l'Assemblée et le Sénat.

Les entretiens écologiques de Dijon

Quelques parlottes loin de la pollution

Pendant trois jours, une centaine de congressistes ont aimablement disserté de l'écologie à Dijon. D'Ornano y fit un tour en compagnie de Poujade, maire de Dijon, et premier des ministres de l'Environnement. De journées de l'arbre en entretiens écologiques, les politiciens au pouvoir poursuivent leur opération de camouflage, et leur recherche de thèmes électoraux payants. Elle est révolue cette époque où la classe dominante par la voix d'un De Gaulle pouvait rallier des suffrages sur « une grande idée pour la France » : décolonisation, indépendance nationale, révolue aussi l'époque où un Pompidou satisfait comptait les autos, les frigos et les machines à laver et en promettait encore plus. La crise impose d'autres thèmes de propagande, on ne fait pas campagne sur le chantage à la crise. Alors, prenant en paroles la contrepartie de tout ce qu'ils ont fait, les hommes au pouvoir entonnent des discours d'écologistes fervents, récusent le béton, se proclament défenseurs des consommateurs et partisans des associations. Ainsi espèrent-ils masquer l'ampleur de la crise et abuser ceux qui de plus en plus nombreux dans ce pays rejettent cette société et les dégradations de plus en plus graves des conditions de vie.

Le moins que l'on puisse dire de cette politique c'est qu'elle ne fait pas le poids.

C'est ainsi que le journal patronal *Les Echos* qualifie les initiatives du gouvernement de « gadgets », on ne lui fait pas dire. De Poujade à D'Ornano, qu'on fait les ministres de l'Environnement hors les discours, les subventions aux pollueurs et les distributions de médailles aux maisons fleuries et aux scouts ramasseurs de papiers gras ? A peu près rien, si ce n'est l'adoption de quelques réglementations imposées par les luttes, par exemple sur l'amiante.

A Dijon, les congressistes ont bien parlé, philosophant sur « la prolifération de l'espace humain et ses dangers pour l'équilibre écologique de la planète ». Mais, par exemple, on n'a pas parlé du nucléaire, question pourtant essentielle pour les prochaines années, ni du fluor, ni d'autres pollutions aussi graves. Loin des fumées, les participants de ces entretiens écologiques ont passé trois jours ensemble, échangeant leurs considérations d'experts, ils ont poliment écouté Brice Lalonde, avec une moue réprobatrice quand celui-ci leur a proposé de se retrouver le 30 juillet sur le site de Creys Malville où doit se construire le sur-régénérateur Super Phénix, avec des pinces coupantes. On n'était visiblement pas là pour parler de tels sujets, trop accusateurs pour le gouvernement, mais pour créer l'illusion d'une politique du cadre de vie.

Parlement : à propos de sidérurgie

DEBRÉ ATTAQUE SUR L'EUROPE

A qui la faute ? Pourquoi, aujourd'hui, cette crise de la sidérurgie lorraine, et le cortège de fermetures et de licenciements qu'elle entraîne ? Discussion à n'en plus finir, à partir du moment où on se situe dans le cadre du système capitaliste. C'était le cas, ces deux jours, à l'assemblée nationale. Nombre de députés, en mal de réélection, ont jugé bon de mettre en cause, le temps d'un discours, qui les patrons, qui le gouvernement.

Le « grand moment » du débat aura, paraît-il, été la controverse entre Barre et Debré. Oh, le niveau des contradictions était bien petit. Debré lui-même déclarait nettement : « Votre plan, s'il fallait le voter, je le voterai ». Mais, « gaullisme » oblige. Debré, à l'intérieur du RPR, s'est fait une spécialité, ces derniers temps, de ressusciter certains anciens thèmes de la V^e République. En particulier, celui de l'hos-

tilité à l'Europe supra-nationale. Aussi, ce qu'il a mis en cause, c'est « une démission de la commission européenne, qui est liée à une autre démission, qui est l'abdication de la protection communautaire ». Conclusion de l'ancien premier ministre de de Gaulle : « Ne laissez pas les fonctionnaires partir pour Bruxelles sans directives ».

Il faudrait autre chose pour empêcher les 16 000 suppressions d'emploi prévues. Mais on aura compris que Debré, qui prêchait pour l'établissement de barrières douanières contre le Japon, n'y croyait pas vraiment. Il pensait déjà à autre chose : le débat, qui doit avoir lieu ce printemps, sur l'élection du parlement européen au suffrage universel. C'est toujours sur ce terrain qu'on attend de voir se préciser l'attitude du RPR : affrontement ou compromis avec le gouvernement de Giscard ?

Le couteau entre les dents

C'est à peu près ainsi que les diverses fractions du parti socialiste se considèrent les unes les autres, à quelques semaines du congrès qui doit se tenir à Nantes. Mitterrand, dans une lettre ouverte aux militants, s'en était pris violemment aux fractions structurées, aux « partis dans le parti », visant essentiellement le CERES. Celui-ci a riposté, par la voix de Chevènement : « Le vrai problème n'est pas un problème disciplinaire. Le PS n'a rien à gagner à traiter les problèmes réels sur un mode subalterne. Le fond de l'affaire est de savoir si la gauche, une fois au pouvoir, sera capable d'appliquer le programme commun ». Ce que vise Mitterrand, en effet, plus que les idées de ce courant, c'est son existence structurée, qui suspend la menace d'une éventuelle scission après 78. Aussi Chevènement a-t-il insisté : « Si François Mitterrand se coupe de la partie la plus dynamique du parti socialiste, il scie la branche sur laquelle il est assis ». Et d'ajouter : « Nous rechercherons un accord, mais nous ne nous tarons pas ». Comme il dit : « Notre rôle de minoritaires est ingrat, mais nous ne l'avons pas choisi ».

Pressés

« Gouverner » : tel est le titre que le journaliste de « L'Humanité » avait choisi hier pour son éditorial. Traitant du débat au parlement sur la sidérurgie, il écrivait : « Qui montrerait sa capacité à gouverner ? La gauche et, dans la gauche, le parti communiste, particulièrement. Gouverner, c'est élaborer, défendre et appliquer des mesures susceptibles de nous faire sortir de la crise en préparant les nouveaux progrès de l'économie... C'est le langage d'un parti de gouvernement qu'ont tenu les députés communistes ».

Ces messieurs sont décidément pressés. Mais le langage qu'ils commencent à tenir, celui de « l'efficacité », nous laisse à penser quelle pourra être leur attitude, d'ici un an, s'ils parviennent au pouvoir, face aux luttes populaires.

Mitterrand au congrès des maires du P.S. Mise en garde au P.C.F.

Mitterrand est intervenu jeudi au congrès des maires socialistes pour rappeler les élus à la fermeté vis-à-vis de leur minorité municipale PCF. Il a déclaré qu'il fallait rappeler les partenaires du PS au respect des accords signés en juillet, accords qui prévoient notamment que le vote du budget devait être solidaire. Or, dans sept villes déjà, la minorité du conseil municipal a refusé de voter certaines dispositions. Le chef du PS rappelle par la même occasion au PCF que dans l'Union de la Gauche, le PCF devra, s'il veut accéder au gouvernement, se plier aux décisions du PS.

Controverse

Dans ses déclarations à la télévision, Barre a affirmé que le déficit du commerce extérieur allait en diminuant, donnant pour mars le chiffre officiel de 1,2 milliards de francs, qu'il a opposé au chiffre de 3,8 milliards au début de son ministère. Là-dessus, voilà que le PCF conteste les chiffres gouvernementaux. Selon lui, les gouvernements « éliminent purement et simplement les frais de transport afférents aux importations (...) Ensuite, il corrige ces chiffres en tenant compte des variations saisonnières ». Conclusion : « déficit à 3,7 milliards de francs, soit une progression de 30% en un mois ».

On ne serait pas étonné que Barre manipule les statistiques : il le fait bien assez dans le domaine des prix. Mais une petite question, quand même, au PCF : de quelle manière entend-il soustraire la France au marché impérialiste, qui entraîne ce genre de déboires ? Rien n'indique qu'il ait l'intention de le faire.

Mystérieuse mort du député RPR Aymeric Simon Lorrière

Selon l'AFP, le député RPR du Var, Aymeric Simon-Lorrière se serait donné la mort jeudi après-midi dans son appartement parisien. Le commissaire Ottavio s'est rendu sur les lieux en fin d'après-midi, ainsi que Michel Debré. Il n'est pas possible d'en savoir plus pour l'instant. S'agit-il réellement d'un suicide, si oui, quelles en sont les raisons, sinon comment est mort Simon-Lorrière ? Toutes ces questions restent posées. S'agissant de la mort d'un député, quelques affaires récentes nous ont appris à être très circonspects sur les informations officielles données.

Simon-Lorrière était âgé de 33 ans, il avait été élu maire de Sainte-Maxime en 1971, aux dernières élections il s'était présenté à Toulon contre Arreckx, sans succès. Député de Toulon depuis 1973, il était un des plus jeunes députés. Il était chargé de mission régional du RPR.

POLITIQUE

Sécurité Sociale

RASSEMBLEMENT
CGT-CFDT

Hier à 16 h, place Fontenoy à Paris, les organisations syndicales appelaient à un rassemblement pour « la défense de la Sécurité Sociale ».

Jacqueline Lambert de la CGT et Robert Bono de la CFDT y ont pris la parole pour rappeler la gravité des attaques portées par le pouvoir à la Sécurité Sociale. Les conséquences de telles attaques pour les travailleurs vont être une amputation de leur pouvoir d'achat, déjà bien réduit.

Pour empêcher l'application de ces sinistres projets, il faudrait une riposte à la mesure de l'attaque ; ce n'était pas la voie qui était proposée hier par les directions syndicales.

LES SIX POTIONS AMERES
DE SIMONE VEIL

Une semaine après l'adoption par le Conseil des ministres d'une série de mesures sur la Sécurité Sociale, les premières réactions se précisent. La CGT et la CFDT organisaient hier une journée nationale d'action.

Six propositions ont été présentées par Simone Veil. La plus connue est celle relative aux médicaments. La méthode bien connue de la pilule est utilisée : un peu de sucre enrobant un médicament amer. Le sucre, c'est le remboursement à 100% de 120 spécialités pharmaceutiques remboursées jusque là à 90%. C'est un retour à la situation d'avant les ordonnances de 1967. Cette mesure ne coûte rien, la plupart de ces médicaments étant de fait déjà remboursés à 100% au titre des traitements coûteux. Ceci doit faire passer le reste : le doublement du ticket modérateur qui passe de 30% à 60% sur 1 000 médicaments dits « de confort » et non indispensables : laxatifs,

tranquillisants, régénérateurs de la flore intestinale, c'est une atteinte au pouvoir d'achat des travailleurs qui devront payer ces médicaments qui n'en sont pas moins nécessaires, deux fois plus cher.

Un forfait hospitalier est instauré, sous prétexte de la justice sociale. C'est sur cette mesure que le gouvernement compte faire le plus d'économies. Les journées d'hospitalisation qui étaient remboursées à 100% seront soumises à ce forfait, c'est donc une charge supplémentaire.

Les cotisations du secteur agricole sont relevées, le déficit du secteur agricole

constitue une part importante du déficit de la Sécurité Sociale. Mais en même temps, une nouvelle charge induite vient s'ajouter puisque les accidents du travail du secteur agricole autrefois à la charge du seul secteur agricole seront compensés par le régime général.

Les contrôles seront renforcés, ils pèseront sur les travailleurs et sur les prescriptions des médecins. C'est l'enclenchement d'un processus dangereux qui conduit à limiter les jours d'arrêt de travail, les ordonnances des médecins et à imposer des normes ne tenant aucun compte des besoins des travailleurs.

Les accidents de la circulation seront pris en charge en ce qui concerne les soins par les compagnies d'assurances. Les conséquences sont claires : augmentation importante des primes d'assurance, difficultés pour se faire rembourser, il n'est

que de voir comment les compagnies agissent actuellement pour retarder, diminuer ou refuser les remboursements des dégâts matériels. Enfin, les accidents du travail, ils étaient couverts comme tels et donnaient droit à des indemnités journalières entières, avec ce projet pèse le risque d'une suppression de cette législation.

Le gouvernement annonce qu'il prendra des dispositions pour améliorer la couverture des soins dentaires. Il ne faut pas attendre grand chose de cela, à moins d'une réforme de la profession dentaire dont l'organisation, et les tarifs sont scandaleux et dont la compétence bien souvent s'arrête au calcul des honoraires. Or, il ne faut pas attendre du gouvernement qu'il s'aliène les dentistes.

S.L.

LUTTES OUVRIERES

General Motors (Strasbourg)

MALGRÉ LA RÉPRESSION,
LA LUTTE SE DÉVELOPPE

En solidarité avec leurs camarades de Gennevilliers et pour leurs revendications : 300 F pour tous et une demi-heure de repos payée, un nouveau débrayage a eu lieu jeudi : ce nouveau débrayage a été plus massivement suivi que celui de lundi. Il faut reconnaître que la direction, par sa politique répressive finit par exaspérer les travailleurs. Après les avertissements adressés à tous les grévistes de lundi, qui avaient fait le tour des ateliers, ce jeudi matin, les contremaitres ont réuni des ouvriers pour leur lire une lettre de la direction, dans laquelle celle-ci menace de lock-outer l'usine « si les désordres se poursuivent ».

A ce propos, un non-gréviste qui s'est joint à la lutte disait : « Je ne fais pas ces débrayages d'une heure par-ci, par-là, car ça ne sert à rien, mais je n'accepte pas ces menaces. »

A la cantine, des prises de parole ont été faites par les délégués CGT et CFDT. Aussitôt, les flics de la direction sont intervenus, voulant les faire taire. Mais ceux-ci ont continué, sous

les applaudissements des ouvriers. C'est un huissier qui est intervenu pour constater cette « infraction ». Son travail n'était pas toutefois pas terminé puisque quelques minutes après, il devait constater une nouvelle « infraction ». En effet, une collecte de solidarité était organisée en faveur de nos camarades de Gennevilliers.

Planchers Bourges

UNE PREMIERE VICTOIRE,
MAIS LA LUTTE CONTINUE

Hier, jeudi 21 avril, le tribunal d'instance de Palaiseau a rendu son verdict. La grève du 21 décembre, engagée par des ouvriers (immigrés pour la plupart), pour l'augmentation de leurs salaires (1400 F par mois pour 44 heures par semaine en moyenne), et l'amélioration de leurs conditions de travail (pas de sécurité, pas de chauffage, non reconnaissance des accidents du travail) à la suite de laquelle Bourges licenciait 46 d'entre eux, a été reconnue licite.

Cette mobilisation qui s'étend satisfait l'ensemble des grévistes, mais ils font aussi de nombreuses critiques aux délégués. Pourquoi une demi-heure de grève par-ci, par-là, déjà planifiée d'avance et dont on sait qu'elle n'arrivera pas à faire céder la direction, pourquoi aucun effort n'est fait que pour gagner des éléments combattifs,

en particulier ceux de la grève de mars 76, et qui aujourd'hui, refusent de participer.

Pour construire un rapport de force capable de faire reculer la direction, un débat clair doit permettre de trancher ces importantes questions. Faute de quoi, ces débrayages finiront par laisser les grévistes.

Corr. Strasbourg

Printemps-Prisunic (Paris)

100 EMPLOYÉS HIER DANS
LES LOCAUX DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Alors que plus de 200 licenciements vont avoir lieu dans les magasins Printemps-Prisunic à la fois du mois (900 prévus), dans le cadre de la restructuration d'ampleur envisagée par les patrons de commerce, plusieurs dizaines d'employés, hier à 15 h 30, se retrouvaient devant les locaux de la direction centrale rue Caumartin. Arrivés devant ceux-ci, et après maintes péripéties et démentis, une chose ressortira : tous les membres de la direction sont partis en vacances ou en séminaire ! Une proposition est alors faite par les membres de la CGT : « faisons une pétition de protestation ». Un flottement se fera alors sentir, de nombreux employés jugeant cette proposition peu mobilisatrice ; d'autres n'accepteront pas de la signer, vu qu'elle sera de plus imposée sans discussion (il faudra l'intervention répétée d'une déléguée CGT pour approuver ce projet).

Beaucoup d'autres employés remarqueront à juste titre « que cela mobilise de moins en moins ».

Face aux questions posées, tous les moyens seront bons pour répondre « il faut prendre les gens comme ils sont et non pas à notre image », ou encore « c'est par des petites actions (!) répétées que l'on va mobiliser progressivement les travailleurs ». Des propos qui ne convaincront pas beaucoup les militants CFDT et aussi CGT : « Avec de telles propositions, je n'oserai plus aller dans mon service. Ce n'est pas la peine » faisait remarquer un travailleur.

En effet, alors que c'est dans quatre semaines que 243 licenciements vont avoir lieu, il est évident que ce ne sont pas les pétitions, même multipliées, qui feront reculer la direction !

Correspondant Marseille

Correspondant Massy

LUTTES OUVRIÈRES

Alsthom St Ouen.

"GAGNER
AUJOURD'HUI,
C'EST POLITIQUE"ENTRETIEN AVEC UN OUVRIER DE LA CHAUDRONNERIE
A PROPOS DE LA LUTTE DE L'ALSTHOM ST OUEN

Depuis cinq semaines, les travailleurs de la Savoissienne, des ISignaux et de la CGEE Travaux Extérieurs sont en lutte sous forme de débrayages tournants pour obtenir leurs revendications (300 F pour tous, 2 500 F mini, 40 H, etc.). Le 14, la direction indiquait qu'elle n'accordait que 2% au 1^{er} avril jusqu'à octobre. Depuis, la lutte continue et tend à se durcir en faisant pression sur la production sensiblement diminuée.

Nous avons demandé à un ouvrier qui a participé au démarrage de la lutte, les problèmes qui se posent aujourd'hui pour gagner.

—Le Quotidien du Peuple : Peux-tu nous expliquer comment la lutte a démarré à la Chaudronnerie ?

—O.C. : C'est un atelier où la CGT a une vieille implantation. C'est une des raisons pour laquelle la direction PCF Savoissienne a choisi d'y appliquer la nouvelle politique qu'elle définissait au lendemain des dernières élections des délégués du personnel où la CFDT gagnait sur l'ensemble de l'usine 42% des voix au détriment de la CGT, alors qu'elle était minoritaire il y a trois ans.

Pour le PCF majoritaire à 100%, il y a quelques années, la situation devenait trop grave pour laisser le syndicat qu'il contrôle (non sans mal d'ailleurs) partir à la dérive. D'autant que l'Alsthom fait partie des trusts à nationaliser. Il ne s'agit surtout pas de laisser s'élargir une brèche dans le trust ! Le jour où ils seront au pouvoir, si les travailleurs étaient autonomes, cela risquerait fort de compromettre les plans de ces messieurs.

—QdP : Par rapport à ces objectifs, quelle tactique développe le PCF ?

—O.C. : Il faut voir d'abord que cette question divise les militants même si l'objectif reste le même. La présence d'une CFDT oppositionnelle n'a fait qu'accroître les contradictions entre le PC et les masses. Cela se reflète au sein même des cellules de l'Alsthom.

Diffusé avec précaution, un document de la section CGT Mécanique reflète la tendance des ultras du PCF, minoritaires. Ce document fait porter la responsabilité des échecs de la CGT aux militants qui auraient fait trop de compromis avec la CFDT, dont certains sont par ailleurs traités de social-fascistes. Cela fait allusion à ces militants qui ont appuyé la CFDT, lorsque celle-ci dénonçait la collaboration de classe d'éléments du PCF à propos de la gestion capitaliste de la cantine, ou lorsque la fédération CGT avait fait voter, avec le patron, les représentants CGT lors du procès avec Sécurex. Ainsi, ils proposaient un anti-cédisme forcené !

D'autre part, reconnaissant que plusieurs dirigeants étaient discrédités aux yeux des travailleurs, ils proposaient la candidature d'éléments « moins mouillés » tout en renforçant la direction du PCF en proposant un nouveau bureau capable d'appliquer leur ligne. Enfin, ils suggéraient de prendre plus en considération les revendications des travailleurs, de montrer un visage plus combatif. (Demandez le document à la section concernée).

—QdP : Au moins sur ce dernier point, il semble bien y avoir accord mais il paraît que cette tactique proposée par les « ultras » risquait d'entraîner une faillite complète du PCF ! Alors quelle tactique « la tendance majoritaire », soutenue par la section de St Ouen, met en œuvre dans la lutte ?

—O.C. : D'abord, elle a tiré la leçon des échecs passés. A force de défendre les seuls intérêts de l'aristocratie ouvrière, où le PC est le plus implanté, et ceux des cadres, non seulement, la CGT perdait en audience chez les O.S., les P 1, mais en plus, il devenait impossible de faire défendre les revendications de ces couches là par la masse des ouvriers. Ainsi la lutte a démarré à l'initiative de la CGT chaudronnerie par un cahier de revendications conciliant celles comme la grille hiérarchique des salaires et les revendications générales et unitaires (300 F pour tous, 2 500 F minimum, etc.)

D'autre part, elle se saisissait, tenant compte du rapport de force avec la CFDT, des aspirations des gars à l'unité syndicale. Il est certain que celui qui rompra cette unité perdra du coup en influence, si cette rupture n'est pas expliquée clairement aux travailleurs. C'est ce dont se sert le PC au sein de la CGT pour essayer de neutraliser les critiques de la CFDT et laisser ainsi politiquement le champ libre à la propagande du PCF sur le programme commun, sur son projet de société !

Cette tactique on en re-

trouve la confirmation dans les tracts du comité Alsthom PCF et de sa section ville St Ouen. Celui-ci s'y prétend le seul artisan de l'unité, de la lutte et met en garde les travailleurs contre les tentatives de divisions, la répression, contre les gauchistes (sous-entendu la CFDT), contre les réformistes (sous-entendu la tendance ultra du PC). Pour peu qu'un acte irresponsable, qu'une erreur ou simplement la fin de la lutte se produisent, le PCF ne manquera pas, pour le moins, de se présenter comme le seul parti responsable, qui a quelque chose à proposer, qui sait mener les luttes, etc., rejetant sur les réformistes et les gauchistes la responsabilité des échecs !

—QdP : Jeudi dernier, à l'occasion de la journée nationale de la métallurgie, il y a eu une manifestation combative. Depuis bien longtemps une telle mobilisation ne s'était jamais vue à l'Alsthom.

Enfin, à l'annonce des propositions du patron (2,6% au 1^{er} avril jusqu'à octobre) les gars ont réagi en



Les travailleurs de l'Alsthom sortant de l'usine en manif.

bloquant pratiquement la production. Pourtant le vendredi soir, la CGT semblait bien ne pas vouloir faire passer la lutte à un degré supérieur, notamment rien de sérieux n'est entrepris au niveau du trust, ne serait-ce qu'au plan de la région parisienne (Massy-Rateau, etc.). D'après toi, comment est-il possible de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire ?

—O.C. : Il y a deux choses à mon avis, qui sont d'ailleurs étroitement liées. Si l'on ne crée pas les conditions pour que les travailleurs puissent débattre de la tactique à adopter face au plan Barre, à l'intransigeance et à la répression du patron, on ne leur laisse que le choix entre une proposition élaborée entre quelques dirigeants de la CGT et de la CFDT ou deux

propositions contradictoires. Comment choisir alors que l'on ne donne pas les moyens aux travailleurs pour débattre des propositions qui s'appuient sur une analyse de la situation, sur une connaissance des points forts et faibles du trust, sur un projet de société.

Sans cette démocratie, les travailleurs sont laissés à eux-mêmes, comment s'étonner alors que certains nous disent : « La gauche, on se méfie, mais il n'y a rien d'autre ! » et cela le PCF le sait bien. Il essaye au maximum d'empêcher les ouvriers de faire le lien entre sa tactique syndicale et son projet de capitalisme d'Etat.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est un parti révolutionnaire qui concentre l'expérience des travailleurs, qui définit clairement le projet de socialisme que veulent les travailleurs pour mettre en évidence que la

tactique du PCF dans nos syndicats correspond en réalité à un projet bourgeois de société, qui montre que si la démocratie, le débat politique n'existe pas, c'est afin de laisser pour seule perspective le programme commun dont on nous rabat les oreilles, afin qu'on trouve normal que sous le capitalisme d'Etat du PCF, ce soient les cadres et les responsables du PC qui décident à notre place « pour notre bien ».

Il faut penser dans la pratique, qu'imposer la démocratie syndicale et politique, en organisant des débats, des confrontations afin que les travailleurs puissent décider réellement, c'est préparer la société de demain, la société socialiste où les ouvriers auront à diriger dans tous les domaines. C'est cela aujourd'hui la condition pour déboucher dans nos luttes que certains veulent limiter à l'horizon de 78 !

Alsthom (Ivry)

8 jours après
la journée d'action
du bâtiment

Mercredi dernier, les travailleurs de l'entreprise Alsthom à Ivry, dans la région parisienne, participaient à la journée d'action du bâtiment, appelée par les syndicats CGT et CFDT. 8 jours après, ce mercredi, ils engageaient une nouvelle grève de 24 heures, vu qu'au cours de la première une délégation avait été carrément jetée dehors par le patron. Mardi, à nouveau, la direction refusera de discuter. En outre, pour bien signifier son mépris des revendications des travailleurs, elle avait fermé l'agence avec des cadenas !

Depuis hier, les travailleurs ont donc, à juste titre, décrété la grève illimitée pour voir les revendications suivantes satisfaites :

- 13e mois,
- 5e semaine de congés payés,
- des chaussures de sécurité pour tous.

un certain nombre de revendications sectorielles

L'usine est occupée jour et nuit. Avec leurs camarades de St Ouen, actuellement en grève eux aussi, c'est avec deux entreprises occupées que se retrouve la direction de l'Alsthom. Voilà qui conforte le rapport de forces en faveur des travailleurs.

ALSTHOM
TOULOUSE

Alors que les mouvements de grève, débrayages, occupations s'amplifient dans le trust Alsthom CGE, les travailleurs du siège de la succursale de Toulouse se sont mis en grève avec occupation le 18 avril.

D'autre part, une manifestation est envisagée pour la semaine prochaine devant le siège de l'Alsthom, avenue Kieber à Paris.

Les chiens policiers
à l'usine Cazeneuve
de St Denis

Les CRS ont expulsé les travailleurs de l'usine Cazeneuve de St Denis. Depuis quatre mois, les ouvriers de Cazeneuve occupent leur usine pour s'opposer au démantèlement de celle-ci et aux inévitables licenciements qu'il entraînerait. Comme à l'habitude, c'est à l'heure du laitier (6 H) que les deux cars de flics sont arrivés amenant avec eux des mercenaires d'une société de « gardiennage » avec leurs chiens. Pour protester contre cette nouvelle agression policière contre les travailleurs en lutte, les UD-CGT et CFDT appellent aujourd'hui à une manifestation devant la préfecture de Bobigny à 11 H.

Les hospitaliers
de la Rochelle
continuent la lutte

La lutte se poursuit à l'hôpital. La grève du 15 avril a été reconduite au jeudi 21 contre les licenciements et pour la défense de la Sécurité Sociale. Les deux problèmes sont liés du fait que la Sécurité Sociale prend en charge toutes les dépenses hospitalières y compris d'enseignements, la recherche, le remboursement des frais de construction et d'équipement. Par exemple, à la Rochelle, les deux ailes du nouvel hôpital ont coûté 11 milliards d'anciens francs, l'Etat donne 3 millions 300 000 francs et empoche beaucoup plus au titre de la TVA. La Sécurité Sociale rembourse pour sa part les 8 milliards supplémentaires en capital et plusieurs milliards en intérêts. Le budget hospitalier, à de ce fait, des charges de plus en plus lourdes et ce sont les travailleurs hospitaliers, et les malades qui en sont les victimes : augmentation des cotisations, et diminution des remboursements d'une part, compression du budget des effectifs et détérioration du service public de santé d'autre part.

Correspond La Rochelle

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Non-lieu dans l'affaire de l'attentat contre le consulat algérien de Marseille

LES CRIMES RACISTES RESTENT IMPUNIS

Le 14 décembre 1973, une bombe explosait au Consulat d'Algérie de Marseille, faisant quatre morts et une vingtaine de blessés. Monsieur Louis di Cuordia, premier juge d'instruction à Marseille, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte pour rechercher les auteurs de cet attentat raciste. Maître Jean Dissler, avocat des victimes, a fait appel de cette décision scandaleuse. Une fois encore, la police et la justice de la bourgeoisie prouvent clairement qu'elles laissent impunis les crimes racistes.



Le 14 décembre 1973, une bombe explosait au consulat algérien de Marseille, et faisait quatre morts et une vingtaine de blessés

Cette décision est à rapprocher des déclarations de Pompidou après l'attentat; écrivant au président Boumediène, il affirmait: «Le gouvernement français mettra tout en œuvre pour qu'il ne reste pas impuni.»

Quatre ans après, on peut voir ce qu'il en était de ces vertueuses promesses.

Le consulat d'Algérie avait déjà été mitraillé en 1971. Peu avant l'attentat, des menaces par lettres et coups de téléphone avaient été adressées au Consulat. Des voitures lui appartenant avaient été endommagées. Pourtant, en novembre, les «gardes fixes» assurées par la police avait été supprimées sauf devant le consulat... d'Israël. Le préfet d'alors René Heckenroth avait justifié le remplacement des «gardes fixes» par des patrouilles tournantes «pour ne pas émettre la vigilance des gardiens». Il avait cru bon d'ajouter: «Je suis certain qu'il ne s'agit pas d'un acte raciste.»

Rappelons qu'une organisation qui se disait composée d'anciens colons d'Algérie avait revendiqué cet attentat. Les auteurs de cet attentat, quels qu'ils soient, savaient en tout cas que l'impunité leur était assurée. Comme le soulignait l'agence Algérie-press-service: «Qu'a fait le gouvernement français contre ceux qui ont assassiné douze Algériens en l'espace du seul mois d'août 1973 puisqu'aucun d'entre eux n'a été arrêté? Et pourtant, la police française est réputée active et puissante.»

L'APS ajoutait: un préfet de police qui ne protège pas une chancellerie, qui se contente d'affirmer que l'attentat n'est pas raciste et qui profère des menaces à peine voilées contre ceux

que l'on assassine en toute quiétude est plus qu'un irresponsable. Il se transforme en complice.

L'attentat survenait quelques mois à peine après une formidable campagne raciste orchestrée en particulier par le torchon raciste «Le Méridional» après le meurtre d'un chauffeur de bus par un immigré en août 1973, agressions, «ratonnades» s'étaient alors multipliées, faisant une douzaine de victimes. Marseille est une ville où les racistes se sont toujours sentis les coudées franches pour perpétuer leurs actes odieux, Marseille où les travailleurs immigrés sont parqués, surveillés par la police, Marseille et sa prison d'Arènes.

Tandis que le PCF demandait en priorité aux travailleurs français et immigrés de «garder leur sang-froid», la riposte s'organisait: les travailleurs immigrés de la région de Marseille organisaient de nombreux débrayages. Près de 10 000 travailleurs immigrés suivaient l'enterrement des quatre victimes, scandant «à bas les racistes!». A la fin de la manifestation, la police chargeait, tirait des grenades lacrymogènes, blessant plusieurs travailleurs immigrés.

Il faut noter qu'à cette manifestation, on constatait l'absence de Defferre et de tous les représentants de la municipalité...

Plusieurs manifestations eurent lieu ensuite dans toute la France, exigeant le châtiment des coupables.

Cette exigence demeure aujourd'hui. Plus que jamais, il faut dénoncer la complicité de notre bourgeoisie avec les criminels racistes.

Claude ANCHER

A Seveso, extension de la zone interdite

C'EST TOUTE UNE REGION QUI EST EN DANGER

Le jour même où le représentant du trust Hoffmann-Laroche-Givaudan, propriétaire de l'usine Icmesa, s'efforçait à la télévision de minimiser l'accident de Seveso, la commission santé du Conseil Régional de Lombardie étendait la zone interdite à quinze nouveaux secteurs. Des contrôles ont montré en effet dans la localité de Cesano

Maderno, proche de Seveso, la présence de dioxine à des taux élevés: 2,80 mg/m³ alors que le seuil limite est officiellement fixé à 0,01 mg/m³. Jusqu'ici, ces secteurs étaient classés en zone B, c'est-à-dire que le taux de dioxine était considéré comme trop faible pour entraîner l'évacuation de la population.

Seuls sont connus pour l'instant les contrôles effectués dans des vergers, enclos, cours d'usines et hangars. Ceux effectués dans les ateliers et usines seront publiés prochainement, ils viendront sans doute confirmer les résultats déjà connus.

Il est pratiquement certain que les ouvriers qui travaillent dans les entreprises de ce secteur auront véhiculé chez eux la dioxine. Car tel est un danger particulier de la dioxine: elle se diffuse très facilement, aussi l'élargissement de la zone interdite

à 15 secteurs supplémentaires n'est sans doute qu'une première étape.

Il faut savoir que la première définition de la zone interdite a été très insuffisante, et aucune mesure sérieuse pour éviter la propagation de la dioxine loin de l'usine Icmesa n'a été prise. Une rivière passe non loin de l'usine. Elle avait d'ailleurs été reconnue polluée par les rejets de l'usine dès 1957 et malgré les affirmations d'Icmesa sur la mise en place de systèmes d'épuration la pollution n'avait pas cessé au moment de l'accident. Cette

rivière n'a pas été détournée. Or la dioxine est pratiquement insoluble dans l'eau: cela signifie qu'avec les processus d'écoulement des eaux de pluie, elle a en partie été entraînée dans cette rivière qui peut donc la véhiculer loin de Seveso.

D'autre part, les voies d'accès à Seveso n'ont pas été coupées: là encore, les allées et venues auront sans doute permis le transport de la dioxine loin de l'usine.

La décision d'étendre la zone interdite est accompagnée de celle de goudronner les terrains pollués pour éviter la diffusion de la

pas, que les manifestations cliniques de l'intoxication se font dans les premières semaines et non tardivement, enfin que le niveau de contamination de la zone B comme de la zone R (zone encore plus éloignée de l'usine) ne constitue pas un grave risque pour la population.

En réalité depuis longtemps la présence de dioxine est attestée loin de Seveso, jusque dans la banlieue de Milan. La mesure (insuffisante) prise récemment vient prouver que les autorités mentaient jusqu'ici. Des choses incroyables se passaient avec la bénédiction des autorités: la production agricole n'était pas totalement interrompue dans la zone contaminée, le transport de légumes était assuré par des camions qui avaient servi au transport de la terre polluée par la dioxine.

La dioxine avait tué les animaux de petites tailles dans la zone contaminée. En décembre 76 des animaux de grosse taille sont morts dans les zones B et R. Dans du bétail mort on a retrouvé de la dioxine dans le lait, les reins, le foie.

Dans la population, des cas de chloracné chez les enfants ont été notés dans des lieux éloignés de la zone interdite.

Ces faits que les autorités s'efforcent de camoufler prouvent que les distinctions entre zone A, B et R s'effondrent: c'est une région toute entière qui est en danger, d'autant plus que la dioxine, faiblement biodégradable peut se concentrer dans les maillons de la chaîne alimentaire et s'accumuler finalement dans le corps humain.

Cette situation impose des mesures autrement plus draconiennes et vastes que les demi-mesures prises au compte-gouttes par les autorités de la région de Lombardie.

Claude ANCHER



Seveso: Dès l'accident connu, les habitants de Seveso exigeaient de savoir le danger réel qu'ils encouraient.

Un responsable sportif de Béziers en prison pour proxénétisme

Gérard Julien, président de l'équipe professionnelle de football de 2ème division de Béziers est en prison depuis quinze jours pour proxénétisme hôtelier. Il contrôlait des sociétés qui possédaient à Paris et dans l'Hérault quelques hôtels très accueillants.

Propriétaire entre autres de 40 hectares de vignes achetées 250 millions d'ancien francs, Gérard Julien avait beaucoup de relations: Leroy-Beaulieu, ancien député UDR du Cap d'Agde, Pierre Brousse, ex-maire de Béziers. En 1969, en tant que membre du S.A.C. il assurait le service d'ordre pour la venue d'Albin Chalandon.

Une autre affaire de prostitution lui avait déjà valu quelques ennuis, mais son beau-père, M. Tarniquet, aujourd'hui directeur honoraire de la Sécurité Nationale avait arrangé les choses. M. Tarniquet, était directeur du SRPJ de Lyon et avait sous ses ordres le commissaire Javillier au moment de l'affaire du «Fetich's club».

Enfin, selon un hebdomadaire, Gérard Julien aurait touché un pot-de-vin de 33 millions d'anciens francs de Georges Mas, l'entrepreneur escroc qui était alors président de la section rugby de Béziers.

dioxine. Mais d'après un conseiller régional à la santé, les usines proches ne seraient fermées que trois ou quatre jours pour «concilier la sécurité avec le problème de l'emploi». On peut penser que la tentative de rassurer les travailleurs de cette zone va se poursuivre.

C'est en effet la politique adoptée depuis le début par les autorités locales et régionales, politique que dénonce le mensuel italien «médecine au service des masses populaires» dans son numéro d'avril. Ce journal rappelle les mensonges des autorités régionales qui ont prétendu que la dioxine ne se disperse

Un PDG alchimiste: il faisait des lingots d'or avec du plomb

Le patron d'Air Roussillon se retrouve en prison. Au cours d'une perquisition, on a trouvé chez lui 300 lingots d'or et plusieurs centaines de milliers de billets de 100 dollars. Les billets, comme les lingots, sont faux. Les lingots, sous une mince pellicule d'or, étaient en plomb. Cette alchimie n'a pas été appréciée par les policiers qui ont aussitôt arrêté le PDG. Celui-ci, qui avait de gros besoins d'argent pour agrandir sa compagnie, empruntait de l'argent en laissant en gage des faux lingots dans une mallette dont il conservait la clef.

Conférence franco-africaine

BILAN NEGATIF
DE LA "COOPERATION"

La proposition, lancée à l'initiative de l'impérialisme français, d'un bloc militaire intégré à l'armée française n'a pas été reprise officiellement. Même si, avec insistance, Giscard a agité le thème de la «sécurité» des pays africains dont il se prétend le champion, il n'a pas pu faire cautionner un projet d'intégration militaire à l'ensemble des pays.

Il a été beaucoup moins à l'aise sur le terrain des relations d'aide et de coopération. Bien que les discussions ne soient pas allées bien loin, les critiques ne lui ont pas été épargnées même de la part des

gouvernements, qui sont le plus proches, comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Senghor a déclaré : «Nous avons constaté que, depuis 1973, le prix des produits importés ont augmenté pour le Sénégal de 243% tandis que les prix de l'exportation n'ont pas augmenté dans l'ensemble de plus de 50%». Et il a également parlé des «espoirs déçus» de la Conférence Nord-Sud. Depuis ses promesses de l'année dernière, Giscard n'a pas, en fait, soutenu de manière conséquente les revendications du Tiers-Monde à la CNUCED et à la Conférence Nord-Sud, défendant des

positions de conciliation ou se rapprochant de celles de l'impérialisme US. De ce point de vue, Giscard a à nouveau plaidé sa cause sans prendre d'engagements : «Peut-être les lenteurs qui affectent l'entreprise vous étonnent-elles, mais vous connaissez la volonté patiente de la France à faire accepter les nécessaires modifications à un ordre économique mondial trop incertain et injuste.»

Du point de vue de la «coopération» française, les délégués à la conférence se sont plaints de son caractère inadéquat, conditionnel et de sa baisse qualitative due aux réductions du budget de la coopération : «Nous constatons que lorsque nous définissons nos besoins, on ne nous aide pas à les satisfaire, quand on ne va pas jusqu'à chercher à peser directement sur la détermination de nos objectifs, alors que nous connaissons nos besoins mieux que quiconque.»

Giscard a précisé que la coopération devrait aussi

«s'inscrire dans un cadre plus large, multilatéral, au sein des organismes internationaux appropriés, européens en particulier.»

Il a donc confirmé l'incapacité de l'impérialisme français à développer une politique spécifique en Afrique du point de vue de l'aide, ce qui ne correspond pas à ses objectifs militaires et politiques.

Le chantage effréné à la sécurité auquel Giscard s'est livré, n'a pu faire oublier le caractère impérialiste et inconséquent de l'aide de l'impérialisme français, le peu de consistance de sa politique africaine.

51 PATRONS US
A CUBA

USA-Cuba au stade La Havane : il y a 15 jours, la diplomatie du basket a ouvert le sentier aux hommes d'affaires américains.

Une commission de 51 patrons du Minesotta (USA) visite actuellement Cuba pour étudier les possibilités de relations commerciales au cas où le blocus de l'île qui dure depuis 16 ans serait levé.

Le sénateur Humphrey, ancien vice-président des États Unis séjourne également dans l'île. Il a proposé la levée immédiate du blocus qui, selon lui, fait perdre aux capitalistes américains un marché de 350 à 650 millions de dollars par an. Il a déclaré que cette mesure ouvrirait un débouché immédiat pour la vente de 100 000 tonnes de riz américain.

Argentine

NOUVELLES
MENACES DE
LA JUNTE

Au cours d'une récente conférence de presse, la junte fasciste au pouvoir en Argentine a tenté de justifier la terreur qu'elle exerce contre le peuple en agitant l'épouvantail d'une «agression marxiste internationale». Ils ont affirmé que la plupart des foyers de lutte armée de l'ERP et des «Montoneros» ont été détruits. Le général Martinez, chef des services de renseignements a avancé que l'essentiel de l'action de ces militants consisterait à «influencer les milieux ouvriers pour provoquer des mouvements populaires et créer un climat révolutionnaire».

Au-delà de la falsification habituelle qui empêche les fascistes de concevoir le mouvement des masses autrement que comme le fruit

d'une manipulation, il faut voir dans ces déclarations une menace grave et précise contre le mouvement ouvrier. «Les forces armées argentines poursuivront leur combat contre les activistes de l'action révolutionnaire de masse jusqu'à leur totale extinction» a ajouté le général Viola.

Les militants ouvriers paient déjà d'un prix élevé la politique terroriste de Videla.

La cour suprême de Buenos Aires a été saisie d'une pétition formulée par les parents de douze disparus lui demandant de faire rechercher 425 personnes enlevées ces derniers mois. Les huit avocats qui l'ont présentée aux autorités y ont ajouté les noms de 413 autres victimes.

Dans un grand nombre de cas, de tels disparus, enlevés par des individus se présentant comme policiers, ont été retrouvés ligotés et criblés de balles.

Cet action est la première du genre menée devant la cour suprême depuis le coup d'Etat, toutes les requêtes adressées à des niveaux inférieurs ont été laissées sans suite. La police et les services officiels se sont bornés à répondre que les manquants n'étaient pas détenus par les autorités.

● SAN SALVADOR :
ENLEVEMENT DU
MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Le gouvernement a décidé mercredi soir de n'engager aucune négociation avec les ravisseurs du ministre des Affaires Étrangères, qui exigent en échange de la restitution du ministre, la libération de 37 prisonniers politiques.

Corée

UNE VAGUE
D'ARRESTATIONS

Une rafle à l'échelle nationale a été lancée par la police au début de la semaine. Des mesures sans précédent ont été prises, notamment des descentes en pleine nuit dans les églises pour y arrêter les personnes qui y avaient trouvé refuge.

Le 17^e anniversaire du soulèvement populaire qui a renversé Syngman Rhee a été marqué par de nombreux meetings d'hommages au cent victimes des balles de la police du dictateur que

Park Chung Hee a remplacé.

Les arrestations ont commencé dès le 13 avril. La police est intervenue dans les bureaux d'une association des droits de l'homme dans la matinée et saisi des documents et des listes. Les arrestations ont immédiatement suivi. La police espère ainsi stopper le mouvement que la publication d'un manifeste démocratique par Yun Po Sun avait renforcé au début du mois.

● ZAIRE : DEUX
PRISONNIERS QUI
AURAIENT ÉTÉ CAPTURS
SUR le front du
Shaba ont été présentés
mardi à la population
zaïroise comme faisant
partie d'un bataillon
venu d'Angola. L'un,
ancien gendarme ka-
tangais a déclaré avoir
combattu avec les
troupes portugaises
jusqu'au 26 avril 74. Il a
reconnu que son unité
était ensuite passée au
MPLA, sous contrôle
des Cubains. L'autre
est un jeune de 20 ans
originaire de la région
du Shaba, qui s'est
enrolé depuis un an.
Tous deux ont avoué
que les unités dans les-
quelles ils combattaient
étaient encadrées
par des soldats cu-
bains et des instruc-
teurs soviétiques.

Les autorités zairoises ont présenté le matériel saisi lors de la même opération : des masses de faux billets zairois, de faux dollars, des fausses cartes du parti mobutiste.

● JUAN CARLOS A
BONN :
Juan Carlos est en
visite officielle en
Allemagne de l'Ouest.
L'entrée de l'Espagne
dans le Marché Com-
mun, l'accroissement
des investissements al-
lemands, déjà très im-
portants seront au cen-
tre des conversations.
Le soutien voyant de
l'impérialisme alle-
mand à la réforme po-
litique de l'Espagne ne
s'est jamais démenti à
travers les nombreux
voyages de Brandt et
Schmidt à Madrid.

● PORTUGAL : LA
GARDE NATIONALE
RÉPUBLICAINE (les
CRS du Portugal) a
expulsé les ouvriers
qui occupaient la so-
ciété multinationale
Merriott afin de s'op-
poser à leurs licencie-
ments. La veille, une
manifestation d'em-
ployés de l'hôtellerie a
violemment été disper-
sée à Madère par la
même garde républi-
caine. Expulsion de
grévistes, matraquage
en chaîne, etc. ... drô-
le de socialisme, M.
Soares !

● ITALIE : QUATRE
FACULTÉS DE BOLOGNE
ONT ÉTÉ RÉOCUPÉES
MARDI par les
étudiants qui luttent
depuis plus d'un mois
contre le projet de ré-
forme universitaire.
Les étudiants révision-
nistes ont tenté vainement
de s'opposer à l'occupation
sous le prétexte de ne pas
empêcher la tenue des
examens.

● JAPON : TOUS LES
EMPLOYÉS DES PTT
ONT ARRÊTÉ le travail
pour 4 jours afin d'ob-
tenir une augmentation
de salaire de 10%.
Les cheminots menacent
d'arrêter le travail
également pendant 3
jours s'ils n'obtiennent
pas satisfaction à leurs
revendications.

● PAKISTAN
COUVRE FEU
A KARACHI

Le gouvernement pakistanais a imposé le couvre feu sur Karachi, à la suite de nouveaux affrontements qui ont fait 17 morts et une centaine de blessés. Les syndicats ont lancé un mot d'ordre de grève illimitée pour exiger la démission du premier ministre, accusé d'avoir truqué les résultats des élections qui se sont déroulées le 7 mars. D'autre part, les États Unis ont fait savoir qu'ils suspendaient les livraisons de gaz lacrymogène, afin de ne pas participer au conflit en cours ! Une mesure dérisoire pour tenter de se blanchir.

● L'INDE NE SIGNERA
PAS

Morarji Desai, le nouveau premier ministre indien a réaffirmé que son pays ne signerait pas le traité de non prolifération des armes nucléaires tant que les puissances nucléaires mondiales ne détruiraient pas leur propre arsenal.

Ce traité, conclu à l'initiative des deux super-puissances, prétend leur réserver la détention d'armement atomique pour garantir leur chantage à la terreur. Une centaine d'États y ont adhéré depuis sa signature, il y a dix ans.

La Commune au jour le jour

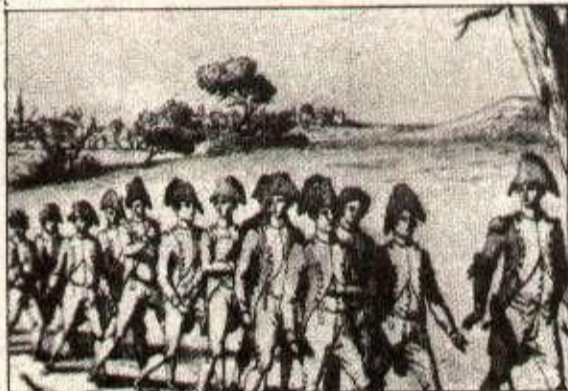
Par Paule SACONNET

Samedi 22 avril 1871



La rue reste le domaine de chacun. Par exemple, en ces claires journées d'avril, des affiches, des pétitions fleurissent à qui mieux mieux sur les murs, montrant la créativité au service de la transformation de la société. Des propositions très variées, comme celle-ci, émanant d'un ancien architecte : sur la place Vendôme — que l'on rebaptiserait place de la Paix — on érigerait sur le pourtour des « bornes maudites » destinées à rappeler les ignominies du Second Empire. Et la proposition est illustrée d'un plan, coupe et élévation, d'une de ces bornes maudites.

Analyser, critiquer durement le passé pour mieux construire l'avenir, cela ne reste-t-il pas l'un des principes révolutionnaires les plus importants ?



Lycéens de l'époque impériale, une minorité de fils de notables qui, eux, ont droit à la grande culture.

Notre jeune maçon, Martial Senisse, consigne dans son carnet un fait qui prouve bien un changement radical, une réappropriation du domaine culturel par les travailleurs :

« J'ai écrit aujourd'hui mon premier article de journal. C'est Guillaume qui me l'a demandé pour « le Père Duchêne ». J'ai dû y travailler plusieurs heures, mais je crois bien que j'ai traduit assez correctement l'esprit qui anime la commission du travail de Frankel.

Cette plume dont s'empare un jeune ouvrier n'est-elle pas un démenti flagrant à la conception du monde que veut imposer la bourgeoisie, avec des formules du genre de celle-ci ?

« Il faut avouer que nous ne concevons guère la grande culture régnant sur une portion de l'humanité sans qu'une autre portion y serve en sous-ordre... Le grand nombre doit penser et agir par procuration ». (Renan).

Ou de celle-ci, signée Flaubert : « Je crois que la foule, le troupeau sera toujours haïssable. Il n'y a d'important qu'un petit groupe d'esprits, toujours les mêmes et qui se repassent le flambeau ».



Après l'hiver terrible du Siège, un printemps précoce et magnifique : joie et de vivre et de flâner le soir ou le dimanche dans une ville où pour la première fois les travailleurs se retrouvent vraiment entre eux, tenant librement « le haut du pavé ».

DANS NOTRE COURRIER

Sur la tentative africaine de l'URSS

“il faut poser les vrais problèmes”

Nous avons publié hier la lettre de lecteurs parisiens, gênés par les articles qui rendent compte des manœuvres soviétiques en Afrique et de leurs conséquences. Hier également, nous répondions sur un point fondamental dans cette question : la nature de l'Union Soviétique. Voici la suite de cette réponse.

Resterait, à ce point, l'objection : « Oui mais, pour préserver l'indépendance de l'Angola face à l'agression menée par Prétoria, le MPLA n'avait d'autre recours que de faire appel aux forces (impérialistes) soviéto-cubaines et il a eu raison de le faire ».

Nous pensons que c'est là faire une analyse erronée de la situation concrète en Angola à ce moment là. Dans la lutte contre le colonialisme portugais, le mouvement de libération nationale n'était pas parvenu à s'unifier politiquement, c'est-à-dire en particulier à éliminer du même coup de ses rangs les infiltrations et ingérences impérialistes, qui ont réussi ainsi à maintenir et aggraver les divisions, dévoyer et manipuler l'aspiration à l'indépendance. Dans ces conditions, avec la brusque débâcle du colonialisme portugais, le MPLA, qui, dans cette logique, avait déjà partie liée avec l'Union Soviétique, a fait le choix de se placer carrément sous sa protection pour éliminer de la scène des mouvements qui, eux, recouraient de plus en

plus ouvertement à l'aide impérialiste occidentale, étaient prêts à collaborer avec Prétoria, etc. Quand les colonnes sud-africaines ont pénétré en Angola, les choses étaient déjà prêtes à Luanda, pour accueillir l'intervention soviéto-cubaine. Le problème se situe donc en Angola même, au niveau des faiblesses internes politiques du mouvement de libération nationale.

Il y a un contre-exemple : au Mozambique, parce que le FRELIMO était parvenu à s'imposer, dans la lutte, comme le seul représentant des aspirations à la libération nationale, le départ des Portugais n'a pas donné prise à une telle ruée des impérialismes et du social-impérialisme. Le FRELIMO recevait pourtant une aide de l'Union Soviétique. Et il ne fait aucun doute, qu'il en subit aujourd'hui les pressions ; mais elles ne semblent pas, pour le moment, avoir réussi à faire plier la volonté d'indépendance du peuple et du gouvernement du Mozambique.

Un dernier point : il serait

absurde de croire que nous livrions d'armes, d'intervention, etc. Cette tactique renforce, par ailleurs, l'emprise sur les pays « réactionnaires », des impérialismes occidentaux, qui font valoir alors la nécessité de renforcer leur « aide » (l'opération française au Zaïre par exemple). C'est d'ailleurs une tactique que l'URSS essaie de mettre en œuvre au niveau de l'ensemble du Tiers-Monde, pour le diviser. C'est ainsi que le régime d'Indira Gandhi, était qualifié de « progressiste » par l'URSS et que l'agence Tass a récemment qualifié également de « progressiste » l'Ouganda d'Amin Dada. L'Ethiopie du DERG, maintenant qu'elle a reçu Podgorny, Castro, des chars et des armements russes et concédé des facilités dans le port de Massava pour la flotte soviétique, devient aussi « progressiste ».

Nous n'avons que faire de distribuer des étiquettes, de dresser un catalogue. Partant des faits, nous soutenons le mouvement des peuples qui va dans le sens de la révolution et l'action des pays du Tiers-Monde, quand elle vise à assurer leur indépendance face à l'impérialisme et au social-impérialisme, tendance qui se développe et se renforce !

G. F.

Un débat sur «La Commune» samedi 23 avril

Samedi 23 avril, à partir de 14 h à la librairie «La puce à l'oreille» (spécialisée dans la littérature populaire et prolétarienne)

Un débat sur la Commune, à l'occasion de la parution du livre : «Eugène Varlin : pratique militante-écrite d'un Communiste»

Ce débat sera précédé de la projection d'un montage audio-visuel sur la Commune.

Venez discuter avec nous de cette première révolution prolétarienne qu'est la Commune

Librairie «La puce à l'oreille»
rue des Rosiers - Paris 4^e (métro Saint Paul)

Bernay

Solidarité avec le peuple argentin 22 avril à 21 h (salle paroissiale de la couture)

Le comité anti-répression Amérique Latine invite à une soirée de solidarité avec le peuple argentin.

Un montage audio-visuel sera projeté suivi d'un débat avec la participation d'un chanteur guitariste argentin.

ABONNEZ-VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE

Nom
Prénom
Adresse
.....
Abonnement normal : 300 F
Abonnement de soutien : 500 F
Abonnement de soutien : ... F
Mode de versement :
en une fois
en trois fois (échelonné sur trois mois).....

FÊTE DE REBELLES

POURQUOI, LES JEUNES DE MASSY VIENNENT-ILS A LA FÊTE DE REBELLES ?

Le comité de jeunes, à l'annonce de la fête de Rebelles, a connu un nouvel élan d'enthousiasme. Participer à cette fête revêt, en effet, pour les jeunes de Massy, une grande importance. Ils veulent à l'occasion du 30 avril et du 1^{er} mai, faire connaître largement leur comité, grâce à un montage-diapos et à des panneaux expliquant leur lutte pour unir la jeunesse de Massy contre la répression.

Oui, l'unité de la jeunesse, voilà ce que veulent les jeunes de la Poterne, car «unis et unifiés, on peut tout changer».

Le montage-diapos sera là pour permettre au comité de mieux engager la discussion avec les jeunes venus de la France entière, et ce, sur des bases tangibles. Il dénoncera les tabassages et les provocations policières que doivent subir les jeunes et situera le contexte dans lequel s'est constitué le comité, expliquera son rôle...

Avec les autres comités de jeunes, comme celui de la cité Mistral à Grenoble, les jeunes de Massy veulent tirer le bilan, un bilan qui permettra d'aller de l'avant et qui fera que la fête sera porteuse de nouvelles perspectives. Pour cela, les expériences de lutte, les erreurs commises, les échecs comme les victoires des groupes de jeunes, feront l'objet d'une analyse prometteuse pour l'avenir.

Outre cet aspect principal, les jeunes sont attirés aussi par les nombreux chanteurs, les différents films proposés qu'ils n'ont pas l'occasion de voir, entendu que la société ne leur propose rien comme loisirs, en dehors des cafés et de la passivité dans les cages d'escaliers.

Les jeunes de Massy viennent donc à la fête de Rebelles dans le but de discuter, de progresser dans la lutte pour l'unité de la jeunesse et aussi parler de nouveaux loisirs.

TOUS A LA FÊTE DE REBELLES !

Cercle Massy de l'UCJR

Le Quotidien du Peuple, publication du PCRM
Adresse Postale BP 225 75 924 PARIS CEDEX 19
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte N° 77718 J
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC-Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Le peuple impopulaire

COPYRIGHT LES ÉDITIONS DU BEUIL

ALAIN PRÉVOST

80^e épisode

Schumacher indiqua vaguement de la main le point où le Français était tombé. A part ça, il s'en foutait bien, des huit jours ! Qu'est-ce que ça pouvait lui faire, dans ce bled ?

Le lieutenant Schenkel passa du violet au cramboisi :

— Il fallait le faire prisonnier ! En 14, nous faisons des prisonniers !

Plusieurs hommes pouffèrent de rire.

— Voilà le Français ! annonça une voix.

En effet, le blessé reprenait sa descente. Dans ses jumelles, Windthorst distingua sous son épaule une plaque rouge, brillante.

— Laissez-moi faire ! ordonna le lieutenant Schenkel.

Il sortit son revolver et s'avança en terrain découvert. Il marchait la tête haute, sans casque : ses cheveux blancs contrastaient avec l'uniforme vert-de-gris. Windthorst grogna :

— Il est quand même gonflé, le vieux.

Michel Vieljeu clignait des yeux : il voyait mal. Sa blessure à l'épaule ne le faisait pas encore trop souffrir. Rien, comparé avec cet éclat de mortier qui lui cisailait la cuisse. Ses dents claquaient. Il frissonna.

Il buta et tomba contre un rocher. La pierre était chaude, et il éprouva un soulagement. Il aurait voulu s'endormir. Comme un écolier, il s'accorda jusqu'à dix, et puis il se relèverait.

Un... Deux... Trois... Quatre... Cinq...

La grenade ! Il oubliait le plus important. Il la tira de sa ceinture et arracha la goupille, tenant la cuillère serrée dans sa main gauche, qu'il glissa sous sa chemise. Avec son épaule blessée, les Allemands ne penseraient pas à la grenade. Ils croiraient qu'il soutenait seulement son bras. Vieljeu eut un moment d'aise : son esprit restait clair.

Les dix secondes devaient être écoulées. Vieljeu se releva. Il voulait surtout ne plus tomber. Avec la grenade, ce serait trop bête.

Arrivant au bas des rochers, il distingua sur le fond sombre des arbres la tête blanche de l'officier allemand ; un peu comme le sénateur. Dans sa main, le revolver brillait au soleil. « S'il lève son arme, pensa Michel, je jette la grenade, les autres m'achèveront. Dans tous les cas, je ne serai pas pris. »

L'Allemand ne levait pas son arme. Arrivé à trois mètres de lui, Vieljeu marqua un temps d'arrêt, avala une bouffée d'air : la dernière. D'un effort, il arracha du sol sa jambe blessée, fit deux pas en courant et sauta sur le lieutenant Schenkel. Il avait l'air étonné, le vieux. Il ne comprenait pas. Vieljeu lâcha la grenade. Elle resta coincée entre son ventre et celui de l'Allemand, qu'il serrait contre lui par le cou. Schenkel ouvrit la bouche pour crier...

La grenade explosa.

Autour des deux corps, les Allemands, sortis des fourrés, vinrent flâner la mort. Cette fois, elle les surprénait pourtant, depuis des années, ils croyaient s'être habitués à elle.

Enlacés, mélangés sur le sol pierreux, les corps du Français et de l'Allemand, corps vides de sang, se confondaient par leur couleur de cire.

Le sergent Schumacher s'accroupit au-dessus de Vieljeu

— Vous voyez, les gars, la balle a traversé. A plus de cent mètres, c'est pas mal !

Une heure plus tard, la compagnie descendait le sentier, emportant ses morts ramassés dans la gorge.

Schumacher donna l'ordre pour le chant :

*Ich hat einen Kameraden,
Einen bessern findest Du nicht...*

Les hommes se mirent au pas. Quelle joie de quitter la montagne ! Les clous de leurs bottes sonnaient contre les pierres ; le refrain se balançait avec le rythme des pieds. Le sergent Schumacher était gonflé d'orgueil : les meilleurs hommes de la compagnie restaient, et il devenait leur chef. Si sa mère pouvait le voir, lui et ses guerriers, elle serait fière. Quel beau spectacle cela devait former, les soldats dans la montagne, chantant, portant leurs morts, mais le cœur léger...

Catillon attendit que les Allemands soient à trois cents mètres pour tirer. Le dos bien appuyé contre le roc, pour que le poids du corps ne porte pas sur sa jambe fracturée, il ajusta sa carabine. Il chercha dans sa longue-vue soigneusement réglée celui qui pouvait être le chef. La croix graduée du viseur découpa le dos du sergent ; l'écho des voix :

*Als wärs ein Stück von mir
couvrit la détonation et Schumacher s'écroula sans bruit sans un mot, frappé à la base de la nuque.*

(à suivre)

"Nous aurons toute la mort pour dormir"

UN FILM DE MED HONDO

● Le peuple sahraoui parle



Au petit matin dans le désert, quelque part entre Tifariti et Amgalla, vous découvrirez des malles, des tentes roulées, quelques vivres. C'est une famille ou deux qui ont laissé ici toutes leurs affaires. Traces douloureuses de l'exode imposé aux familles sahraouies par l'invasion marocaine. Ces quelques images du film de Med Hondo «*Nous avons toute la mort pour dormir*» pèsent sur le témoignage que nous adresse devant la caméra, le peuple sahraoui.

Au travers des images très belles et avec une grande diversité, le peuple sahraoui s'adresse directement à nous par ce film. Il arrache le voile de silence, d'anonymat sous lequel les organes d'information de la bourgeoisie ont essayé de l'étouffer. Ecoutez ces fem-

mes de Jdiria, de Smara, d'El Aïoun, regardez-les raconter dans les camps bombardés de Tifariti, Guelta, Oum Dreiga, vous y apprendrez ce qu'a signifié réellement ce que la presse nous a présenté comme une série de disputes entre les gouvernements de différents pays. Vous y apprendrez comment le colonisateur espagnol incapable de faire face à la montée de la lutte du peuple sahraoui, a livré pieds et poings liés le peuple à un oppresseur qui, dans l'immédiat, se montrait encore plus cruel et barbare. Vous y apprendrez que si le peuple a lutté avec tant de détermination contre l'invasion marocaine, c'est que ces hommes, ces femmes qui vous parlent avaient lutté contre le colon espagnol et son armée, jusqu'à les rendre incapables de rester. La résistance à l'in-

vasion est la phase ultime d'une lutte de plus d'un siècle poursuivie dans l'ignorance de tous.

Le peuple sahraoui était rayé de l'histoire, par le silence de la colonisation espagnole, virtuellement. Voyez le vieillard, là, qui vous parle. C'est un peu l'épopée ramassée de la lutte du peuple sahraoui depuis les époques les plus anciennes de la résistance à la pénétration étrangère. Toute une histoire faite de souffrances, de massacres depuis la fin du siècle dernier et d'une résistance acharnée, opiniâtre, incessante, mais tue, ignorée, niée, surgissent brusquement dans le geste et la parole calme du vieux combattant qui a déjà connu plusieurs phases de la lutte armée. C'est brusquement un siècle de silence sur le

peuple sahraoui qui est renversé par la lutte du peuple sahraoui.

Il faut voir «*Nous avons toute la mort pour dormir*». Vous y rencontrerez les hommes et les femmes sahraouies aussi calmes, aussi déterminés et aussi hospitaliers que là-bas dans le désert, où ils combattent aujourd'hui. On pourrait regretter de ne pas en voir encore plus, de ne pas avoir un témoignage plus précis, une connaissance plus exacte du combat de ce peuple qui s'impose dans l'histoire avec des phrases simples et un combat incessant. Mais cela est aussi le souhait que d'autres films, aussi fidèles au peuple sahraoui, soient créés.

G. CARRAT

Programme télé

VENDREDI 22 AVRIL

TF 1

12 h 15 - Réponse à tout
12 h 30 - Midi première
13 h 00 - TF 1 Actualités
13 h 35 - La télévision régionale
14 h 00 - Le thermalisme en Auvergne
17 h 30 - La grande cocotte
18 h 00 - À la bonne heure
18 h 35 - Les patapluches
18 h 40 - L'fe aux enfants
19 h 00 - Les lettres volées
19 h 15 - Petrus, Petro, Pétrole
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien... raconte !
20 h 00 - TF 1 Actualités
20 h 30 - Au théâtre ce soir : la libellule
22 h 35 - Alfons au cinéma
23 h 05 - TF 1 Actualités
23 h 20 - Fin des émissions

A 2

13 h 35 - La télévision régionale
13 h 50 - Ton amour et ma jeunesse
14 h 05 - Aujourd'hui madame
15 h 05 - Le saint

15 h 55 - Aujourd'hui magazine
18 h 45 - Flash information
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Flash information
19 h 45 - La tirelire
20 h 00 - Le journal
20 h 30 - Un juge, un flic
21 h 30 - Apostrophes
22 h 45 - Les nouvelles
22 h 50 - La porte du diable
0 h 15 - Fin des émissions

FR 3

18 h 10 - La télévision régionale
18 h 45 - Histoire de France
18 h 50 - Des livres pour nous
19 h 05 - Des talents et des gens
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - FR 3 Actualités
20 h 00 - Les jeux de 20 heures
20 h 30 - Vendred'
21 h 30 - Scénario pour une ville
22 h 25 - FR 3 Actualités
22 h 40 - La télévision régionale
23 h 00 - Fin des émissions

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS EN AFRIQUE

AFRIQUE DE L'OUEST

L'imperialisme français poursuit son pillage

J.P. CHAMPAGNY

L'emprise de l'imperialisme français dans ses anciennes colonies reste forte. Les relations économiques, pesant de tout le poids du passé colonial, perpétuent des rapports de pillage, d'échange inégal et de dépendance. Cependant, dans des domaines décisifs, l'imperialisme français doit affronter, même si son recul n'est pas spectaculaire, la concurrence d'autres imperialismes. C'est à propos des matières premières, dont l'Afrique est un réservoir potentiel important, que s'est engagée une lutte acharnée. Même si les bases militaires françaises sont

maintenant peu nombreuses et réduites, les accords de coopération militaire, permettant à l'armée française d'intervenir à tout moment, constituent à la fois une menace contre les peuples d'Afrique de l'Ouest et un moyen de pression sur les gouvernements que cette coopération «protège».

Enfin cette emprise s'appuie sur la «franco-phonie» dont Giscard fait grand cas : l'imperialisme culturel permet de former les cadres des Etats, de disposer de tout un réseau d'influence et de soutien.



Rivalités
impérialistes
pour le pillage

L'EXEMPLE DE LA HAUTE- VOLTA

En Haute-Volta, l'emprise de l'imperialisme français, reste importante dans l'agriculture. C'est la CFDT (Compagnie Française pour le Développement du Textile) qui continue à encadrer l'agriculture et à imposer le développement du coton. La société Voltex est contrôlée à 36% par un groupe privé français, à 10% par la CFDT et 40% par le gouvernement voltaïque ; encore faut-il préciser que la part de la Haute-Volta dans le capital, correspond à un prêt du F.A.C. Français. La S.H.S.H.V. (Société des Huiles et Savons de Haute-Volta) est contrôlée majoritairement par Boussac, la part du gouvernement de Haute-Volta étant prêtée par la Caisse Centrale de Coopération Economique Française.

Il n'en va pas de même en ce qui concerne l'exploitation de l'important gisement de manganèse de Tombao. Les recherches sur 65 000 km² dans le Nord-Ouest du pays ont été financées par l'Allemagne et le Canada. Dans la Société Nouvelle de Tombao, constituée en février 1975, le gouvernement a 51% des parts, un groupe japonais 30%, un groupe allemand 9%, l'Union Carbide américaine 7%, tandis que la Société du Manganèse de France n'a que 3%. Alors que l'implantation française reste relativement solide dans des secteurs traditionnels qui restent sa chasse gardée, il apparaît que les autres imperialismes l'emportent dans des secteurs potentiellement importants et décisifs comme celui des mines de métaux non-ferreux.

LA ZONE FRANC MOYEN DE CONTROLE

En 1960, l'indépendance des pays d'Afrique de l'Ouest n'a pas changé leur situation du point de vue monétaire. Le Franc CFA garde une parité avec le Franc Français : il n'a aucune valeur sur le marché international et doit être converti en Francs Français.

Le Franc CFA est émis par la Banque Centrale d'Afrique de l'Ouest : cette banque a un compte ouvert

au Trésor Français. Sur ce compte doivent passer toutes les transactions internationales d'un pays : par exemple, si la Haute-Volta vend de l'arachide à l'Italie, les lires qu'elle reçoit doivent être déposées en Francs sur le compte du Trésor Français. Ainsi, grâce à ces accords monétaires, l'imperialisme français dispose d'importants moyens de pression : il peut accepter ou refuser un déficit.

contrôler l'économie d'un pays sous prétexte d'«orthodoxie financière». Cependant, en 1975, ces accords ont été renégociés : le siège de la BCEAO a été transféré de Paris en Afrique, le personnel africanisé et les pays ont le droit de garder 35% de devises en monnaies autres que le Franc.

La Mauritanie et Madagascar avaient déjà quitté la zone Franc.

L'ÉCHANGE INÉGAL

Les structures de l'échange n'ont guère changé depuis la période coloniale : la France vend aux pays africains des produits finis tandis qu'elle leur achète des produits tropicaux (arachide, café, cacao, bois) et des matières premières (ura-

niun, manganèse). Il y a eu détérioration des termes de l'échange entre la France et les pays africains constamment de 1961 à 1973. Ce rapport a été inversé en 1974, dans la mesure où les prix d'un certain nombre de produits ont été revalorisés :

mais cette tendance ne s'est pas confirmée. Dans la mesure où chaque pays exporte principalement deux ou trois produits, et où la France reste le premier client et le premier fournisseur, la dépendance reste grande.

Les échanges internationaux

	EXPORTATIONS		PRINCIPAUX PRODUITS
	FRANCE	2 ^e CLIENT	
Côte d'Ivoire	25,8%	Italie (11,2%)	Bois, café, cacao
Benin	37,5%	Pays-Bas (19,5%)	Coton, cacao
Niger	50,7% (67% en 62)	Nigeria (25,9%)	Uranium, arachide
Centrafrique	56%	Belgique, Luxembourg (12%)	Diamants, café, coton
Gabon	37,3%	Allemagne (9,8%)	Pétrole, bois, manganèse, uranium
IMPORTATIONS			
	FRANCE	2 ^e FOURNISSEUR	
Côte d'Ivoire	44,2%	USA (9%)	
Benin	40,1%	USA (6,7%)	
Niger	43,2%	Allemagne (7,8%)	
Centrafrique	60,6%	Allemagne (6%)	
Gabon	60,7%	Allemagne (9,6%)	

L'imperialisme français reste donc le premier client et le premier fournisseur des pays d'Afrique de l'Ouest.

Une étude de l'évolution depuis 1960 fait apparaître un recul relatif de l'imperialisme français et une pénétration des autres imperialismes européens et de

l'imperialisme US, ceux-ci restant pourtant loin derrière.

Cependant, la diversification des échanges doit continuer à s'accroître : les USA et les autres pays de la CEE ont augmenté considérablement leur aide et leurs crédits depuis la famine au Sahel (1973-1974), soit di-

rectement, soit par l'intermédiaire de fonds internationaux. Cette aide est, bien entendu, un moyen de pénétration commerciale. De plus, les gouvernements africains souhaitent cette diversification, car elle leur permet d'échapper à l'emprise exclusive de l'imperialisme français.

L'URANIUM : UN ENJEU STRATÉGIQUE FONDAMENTAL POUR L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

L'importance de l'Afrique pour les pays impérialistes et les convoitises qu'elle suscite doivent se mesurer à l'immensité de son potentiel en sources d'énergie et matières premières. L'imperialisme français a fondé pour une grande part, sa politique énergétique sur l'uranium. Le territoire français n'en est pas dépourvu (60 000 tonnes de réserves), mais il compte piller en priorité les réserves du Gabon et du Niger (près de 100 000 tonnes de réserves) ; actuellement 100% des importations françaises d'uranium viennent de ces deux pays. Le Commissariat à l'Energie Atomique Français avait entrepris des recherches dès 1960. Au Gabon, la COMUF (Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville) a exploité le gisement de Mounana et exploite maintenant celui d'Oklo.

Au Niger, le CEA est associé à l'Etat nigérien à un consortium japonais et à une compagnie japonaise. En Centrafrique, des études continuent sur le gisement de Bakouma. Le CEA est associé à l'Etat centrafricain et à un groupe suisse.

LA MONOCULTURE AU SÉNÉGAL L'ARACHIDE

La monoculture de l'arachide imposée par le colonialisme français pour assurer largement à la métropole son ravitaillement en cacahuètes et huiles, reste une réalité au Sénégal. Cette monoculture rend l'économie sénégalaise très dépendante, en 1973, les recettes d'exportation venaient pour 35% de l'arachide, vendue principalement à la France (en tout, le Sénégal vend à peu près 50% de ses exportations à la France).

En 1976, la culture de l'arachide accapare un million d'hectares, soit 50% des surfaces cultivées. Sa transformation représente à peu près 35% du chiffre d'affaires industriel et son exportation occupe 44% de la totalité des exportations du Sénégal. En cas de chute des cours, le seul recours est d'augmenter la production : il a fallu en 1975 une augmentation de 250% pour «garantir le niveau de vie», c'est-à-dire éviter une baisse intolérable du niveau de vie des paysans. Alors que l'imperialisme français, de plus en plus, diversifie son approvisionnement en oléagineux (palme, soja) pour faire baisser les cours, il est loin de décourager au Sénégal la culture de l'arachide : au contraire, par le biais de son «aide technique» et des conseils de ses coopérants, il met en avant des «cultures intégrées», c'est-à-dire une combinaison de cultures d'exportation et de cultures vivrières, ce qui exclut une véritable réorientation vers les cultures vivrières. Ainsi, le Sénégal, comme beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest voit son économie reposer sur quelques produits d'exportation et reste très vulnérable en cas de sécheresse.